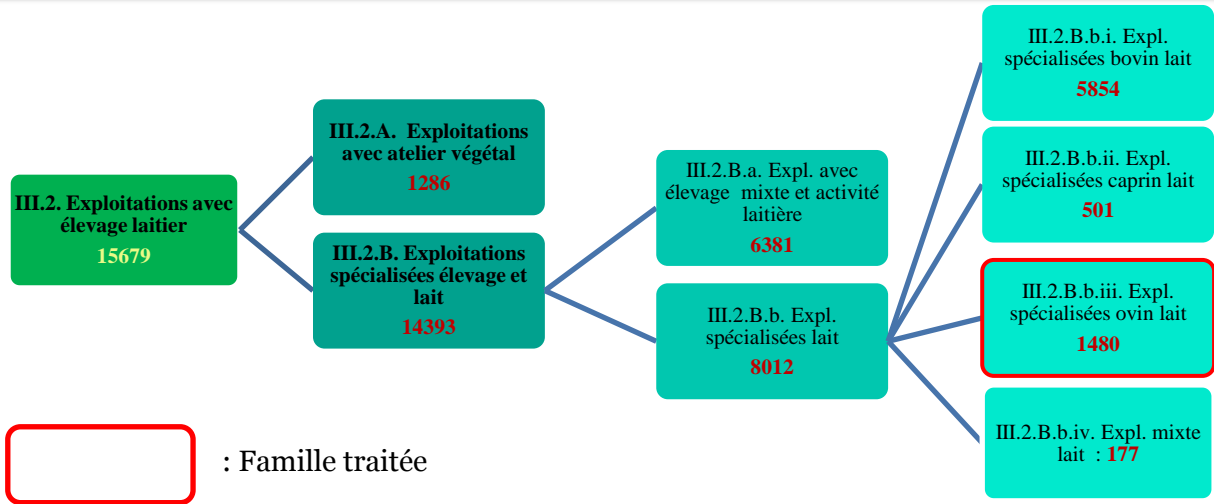


La famille III.2 « exploitations avec élevage laitier » et les différentes déclinaisons



Critères retenus

(Famille III.2.B.b.iii de la typologie INOSYS)

Exploitations professionnelles* de la typologie INOSYS :

- Un nombre de brebis mères laitière supérieur ou égal à 25,
- Une SFP** qui représente plus de 2/3 de la SAU de l'exploitation,
- Un nombre d'UGBAG total ovins lait $\geq 85\%$ du nombre d'UGBAG total lait.

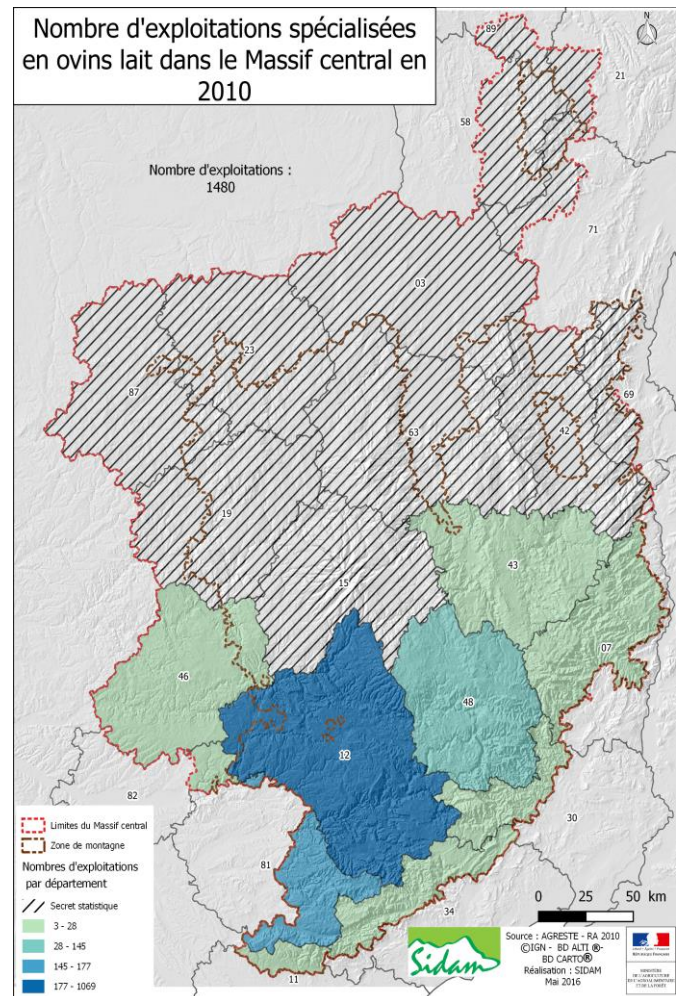
*PBS > 25 000 € et PBS < 25 000€ et UTA > 0.5

** Sigles : glossaire page 6

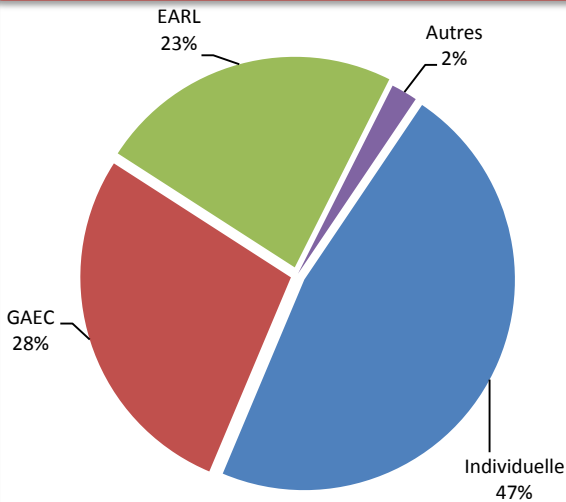
Données de cadrage

2010	Moyenne
SAU (ha)	96
PBS (€)	95 563 euros
UTA	2.0
UGBAG ovins	61
Brebis mères laitières	341
Faire valoir direct (ha)	33
SFP (ha)	83
STH (ha)	38
Céréales (ha)	13
Mais fourrage et ensilage (ha)	0.5

Nombre d'exploitations spécialisées en ovins lait dans le Massif central en 2010

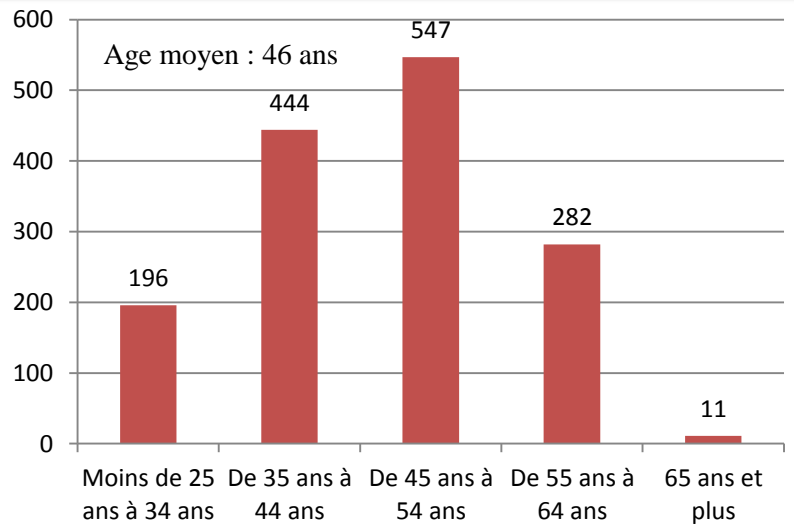


Répartition des exploitations en fonction des formes juridiques



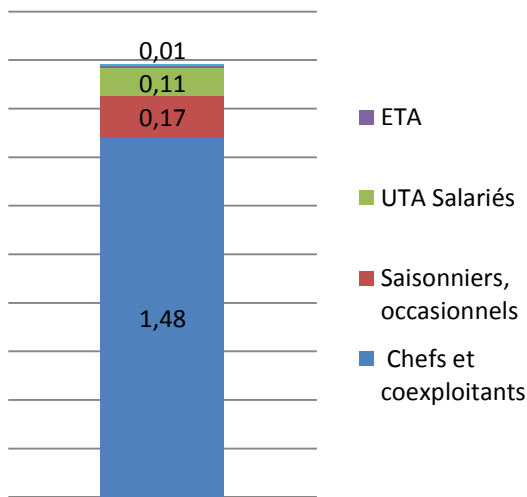
- ⇒ Les statuts individuel et sociétaire sont plutôt équivalents, autour des 50 %.
- ⇒ 5 % des chefs d'exploitations ou 1^{er} coexploitant ont une double activité (elle concerne principalement des postes d'élus : 2 %).

Répartition par âge des chefs d'exploitation ou 1^{er} coexploitant



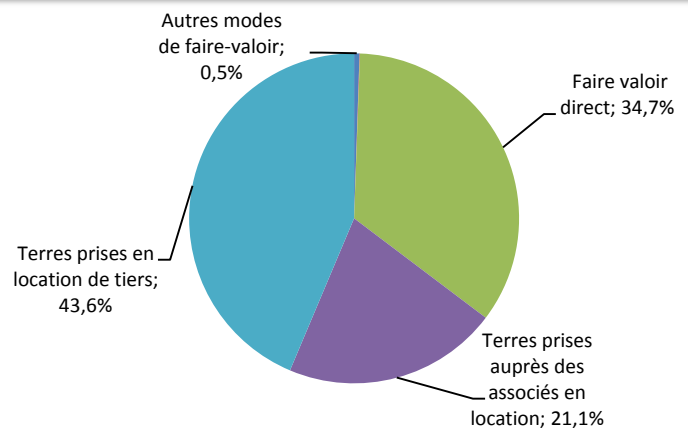
- ⇒ Près de 37 % des exploitants ont entre 45 et 54 ans.
- ⇒ 293 exploitations ont un chef d'exploitation ou 1^{er} coexploitant âgé de 55 à 65 ans et plus, ce qui représente 20 % des exploitations du Massif central, qui seront les exploitations à transmettre prochainement.

UTA (2.0 UTA en moyenne par exploitation)

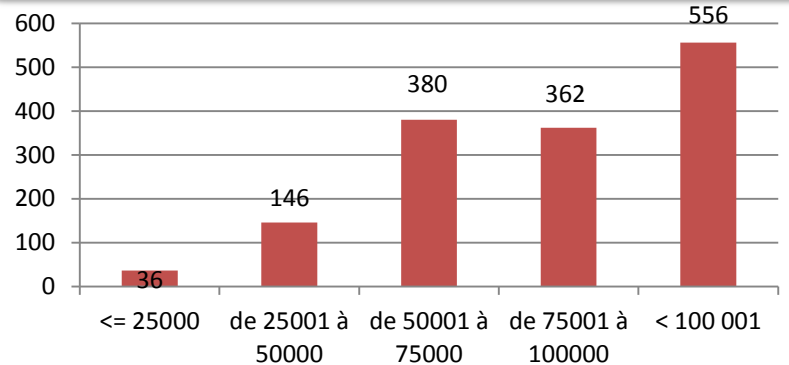


- ⇒ Le mode de faire-valoir indirect reste majoritaire pour 65 % de la SAU et en moyenne 63 ha.
- ⇒ 38 % des exploitations ont un PBS supérieur à 100 000 euros.
- ⇒ Pour les exploitants de plus de 65 ans, ils disposent en moyenne d'un PBS de 85 022 euros.

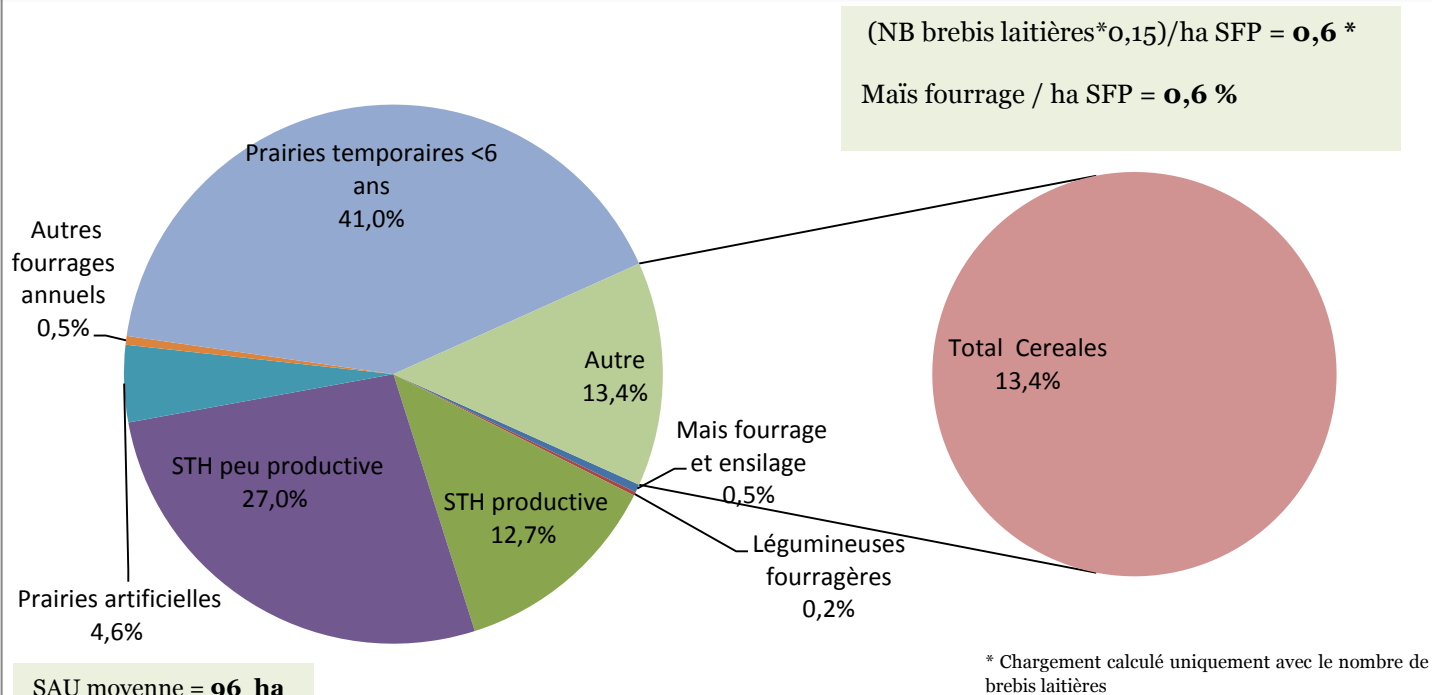
Répartition de la SAU par mode de faire-valoir



Répartition des exploitations par classe de PBS

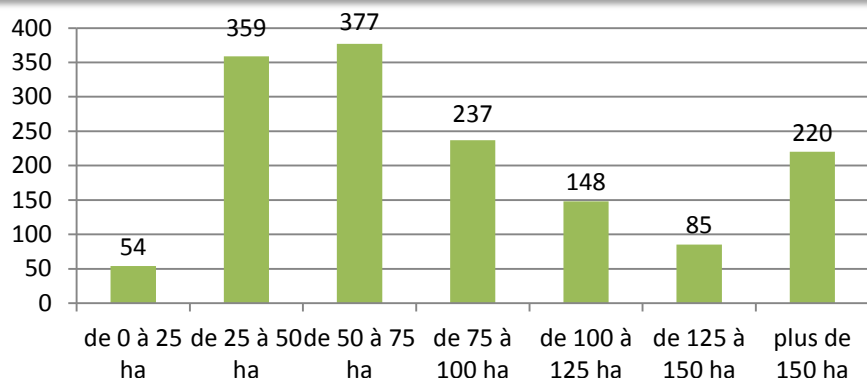


Répartition de la SAU



⇒ 86 % de la SAU correspond à une surface en herbe dont 40 % de prairies permanentes.

Répartition des exploitations par classe de SAU



⇒ 68 % des exploitations ont une SAU inférieure à 75 ha, soit 1629 exploitations agricoles.

⇒ 20 % des exploitations ont une SAU supérieure à 100 ha, soit 480 exploitations.

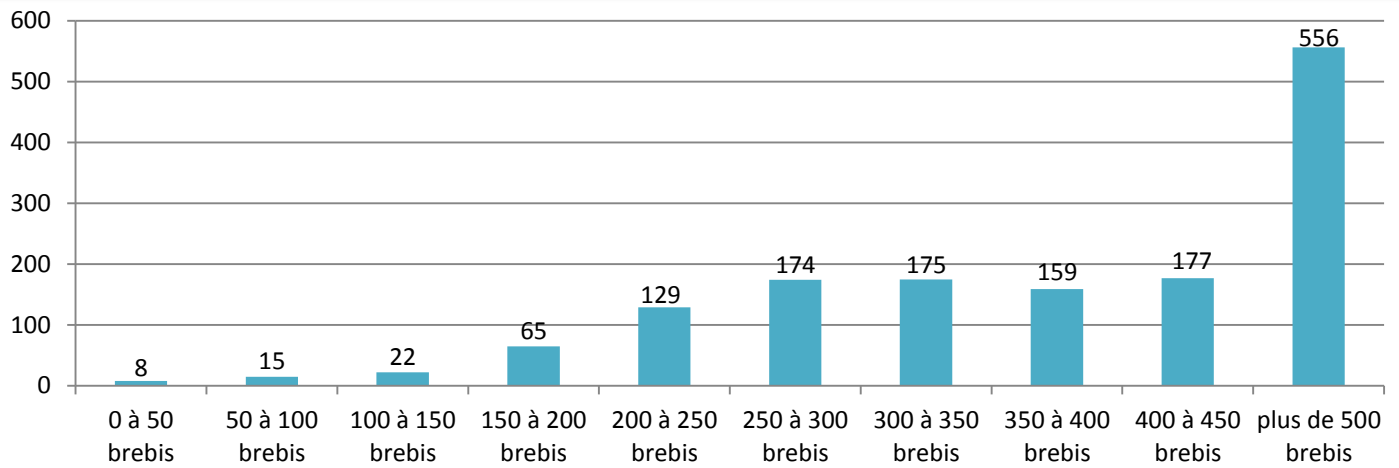
Nombre d'exploitations et SAU moyenne par zones défavorisées

	Nombre d'exploitations	SAU moyenne (en ha)
Défavorisée simple	0	/
Montagne	1440	96,3
Piémont	40	86,6
Plaine	0	/

⇒ Des exploitations agricoles spécialisées en ovins lait présentes en quasi-totalité en montagne (1440 exploitations sont référencées soit 97 % des exploitations du Massif central).

⇒ Un différentiel de 10 ha soit 9 % entre la SAU moyenne en piémont et la SAU moyenne en zone de montagne.

Répartition des exploitations par classe d'UGBAG



- ⇒ 110 exploitations ont un cheptel inférieur à 200 brebis laitières, ce qui représente seulement 7 % des exploitations
- ⇒ Plus de 38 % des exploitations ont un cheptel supérieur à 500 brebis laitières soit 556 exploitations.

Nombre d'UGBAG moyen et total par zones défavorisées

	Nombres d'exploitations	Nombre d'UGBAG moyen	Total des UGBAG
Défavorisée simple	0	/	/
Montagne	1440	83	118 969
Piémont	40	101	4035
Plaine	0	/	/

- ⇒ Un différentiel de 18 UGBAG sur le nombre moyen d'UGBAG ovins lait entre la zone de montagne et la zone de piémont.
- ⇒ La zone de montagne concentre au total 97 % des UGBAG ovins lait en zone défavorisée, soit en tout 118 969 UGBAG ovins lait.

Régime d'imposition en 2010

Régime forfaitaire	Nombre d'exploitations
Forfait collectif	546
Réel normal ou simplifié	931
Autres	3

- ⇒ Le régime d'imposition réel normal ou simplifié est majoritaire pour 63 % des exploitations agricoles soit 931 exploitations agricoles.

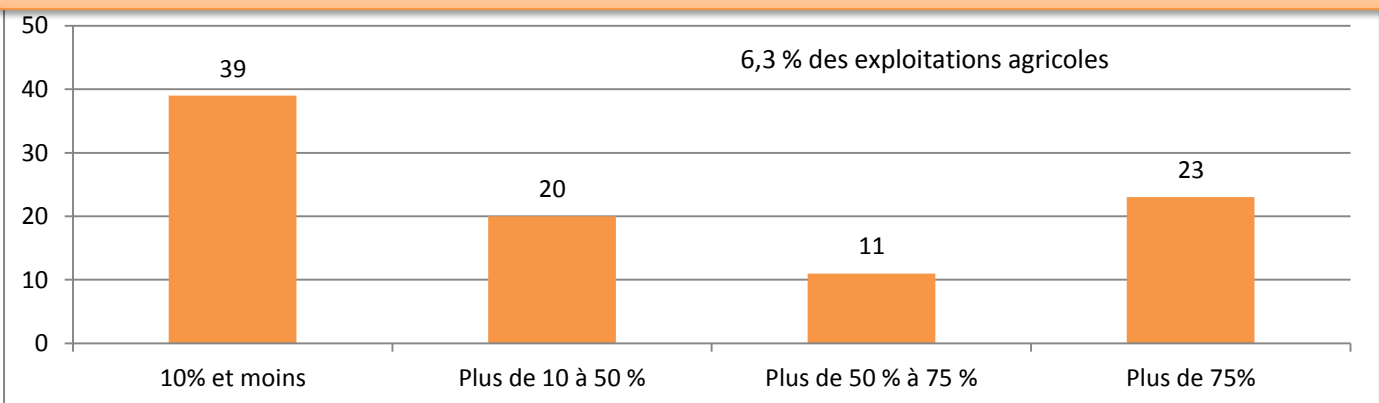
Diversité des exploitations au sein du système

Part des exploitations produisant sous signe de qualité	... commercialisant via des circuits courts	... ayant une activité de diversification	... commercialisant d'au moins un produit en vente direct
	81.6 %	6.3 %	7.5 %	5.8 %

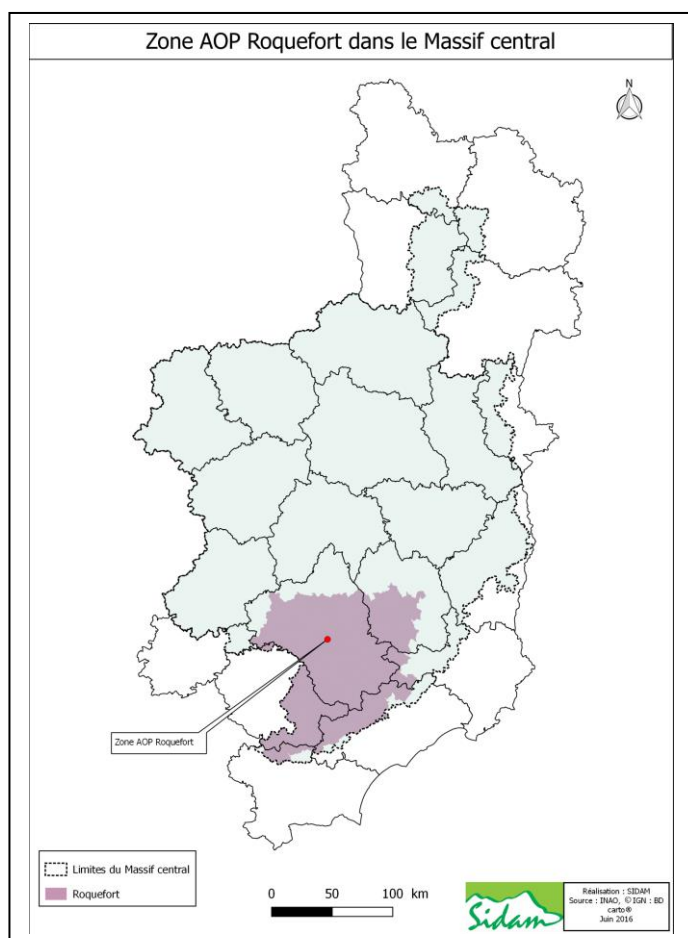
⇒ 1208 exploitations ont une production sous signe de qualité (AOP, AOC, label ...) ce qui représente près de 82 % des exploitations spécialisées en ovins lait, principalement en AOP Roquefort.

⇒ 111 exploitations ont une activité de diversification, qui représente 8 % d'entre elle.

Part du chiffre d'affaire des exploitations agricoles commercialisant en circuit court



⇒ Pour la majorité des exploitations, la part de la commercialisation en circuits courts dans le chiffre d'affaires représente 10 % et moins.



INOSYS : un projet, une typologie

Le projet INOSYS des Chambres d'agriculture a pour objectif de créer des observatoires régionaux des systèmes d'exploitation dans les territoires, dans un but de conseil, d'innovation et de prospective. De fait, la constitution d'une typologie détaillée et complète des systèmes d'exploitations agricoles présente à l'échelle de la France était une première étape à respecter. Les types ont tout d'abord été définis à dire d'experts et en concertation avec les Instituts techniques, puis ils ont été caractérisés à l'aide du recensement agricole 2010. La typologie a été co-construite au niveau national afin d'établir une base commune, puis elle a été ensuite déclinée à l'échelle de chaque région pour mieux faire dégager les particularismes de chacune.

INOSYS : les étapes de construction

La typologie INOSYS est basée sur une approche technique et une approche systémique. La dimension nationale du projet, piloté par l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) a permis de mettre en place de grands principes partagés par chacun. Un système est constitué d'une combinaison d'ateliers, qui sont significatifs à partir d'un seuil minimal (en nombre d'animaux ou d'hectares). Les différents ateliers n'ont pas le même impact sur le système, même lorsqu'ils sont significatifs. En outre, les productions sont hiérarchisées selon leur impact. Par conséquent, les exploitations strictement végétales sont séparées des exploitations avec élevages, pour ensuite séparer les exploitations en polyculture élevage, et les exploitations spécialisées en élevage.

Dans le cadre d'INOSYS, la caractérisation des systèmes a permis de démarquer deux types de systèmes : les systèmes dits « *spécialisés* » qui ne concernent qu'un seul atelier de production significatif, et les systèmes dits « *en ayant* » qui regroupent au moins deux ateliers significatifs, on emploiera le terme de mixte. Lorsque qu'une exploitation dépasse le seuil de significativité pour une production donnée, elle sera considérée comme « mixte ».

Glossaire

- **AOC : L'Appellation d'Origine Contrôlée** fait référence à un produit dont toutes les étapes de fabrication sont réalisées dans une même zone géographique, selon un savoir-faire reconnu donnant ses caractéristiques au produit.
- **AOP : L'Appellation d'Origine Protégée** est l'équivalent européen de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne.
- **PBS : Production Brute Standard** est une valeur en euros permettant de décrire un potentiel de production des exploitations (hors subventions). Cette valeur permet ensuite de classer les exploitations selon leur dimension économique et leur orientation de production. Elle est calculée à partir de coefficients en euros appliqués à chaque hectare et tête de bétail.
- **SAU : Surface Agricole Utilisée** est une notion statistique normalisée à l'échelle européenne. Cette superficie comprend les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes.
- **SFP : Surface Fourragère Principale** comprend les fourrages en culture principale (fourrages annuels, prairies artificielles, prairies temporaires) et la Surface Toujours en Herbe (prairies naturelles, parcours et landes peu productifs).
- **STH : Surface Toujours en Herbe** comprend les surfaces en prairie naturelle, les landes et les parcours (<10% de boisement), ainsi que les alpages et les estives individuelles.
- **UGBAG : Unité Gros Bovins Alimentation Grossière** compare les animaux sur la base de leur consommation d'aliments grossiers (herbe, fourrages ...).
- **UTA : Unité de Travail Annuel** est une mesure permettant de mesurer le travail fourni par la main d'œuvre sur une exploitation. On estime qu'une UTA représente le travail d'une personne à plein temps sur une année entière.
- **ZDS : Zones Défavorisées** sont des espaces soumis à des handicaps à la fois économiques, agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels s'appliquent des aides adaptées pour soutenir l'activité agricole.

Rédacteur : Pierre Granet (SIDAM)

Ce programme bénéficie de financements provenant du CASDAR

Avec l'appui technique du Service régional de l'information statistique, économique et territoriale de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne Rhône-Alpes, 16B Rue Aimé Rudel, 63370 LEMPDES – tél : 04 73 42 14 14